



**HAL**  
open science

## Lattara et l'Étrurie : nouvelles données sur l'installation d'un comptoir vers 500 av. J.-C.

Denis Lebeaupin, Pierre Séjalon

### ► To cite this version:

Denis Lebeaupin, Pierre Séjalon. Lattara et l'Étrurie : nouvelles données sur l'installation d'un comptoir vers 500 av. J.-C.. Gallia - Archéologie de la France antique, 2008, Lattara/Lattes (Hérault) : nouveaux acquis, nouvelles questions sur une ville portuaire protohistorique et romaine, 65, pp.45-64. 10.3406/galia.2008.3330 . hal-01913760

**HAL Id: hal-01913760**

**<https://hal.science/hal-01913760>**

Submitted on 19 Dec 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# LATTARA ET L'ÉTRURIE

## *Nouvelles données sur l'installation d'un comptoir vers 500 av. J.-C.*

Denis LEBEAUPIN et Pierre SÉJALON

---

**Mots-clés.** Commerce, comptoir, emporion, amphores, Marseille, Étrurie, Méditerranée occidentale, golfe du Lion.

**Résumé.** L'avancement des travaux dans un quartier sud de Lattes a permis de fouiller des niveaux correspondant probablement à l'origine de la ville. Un rempart de pierre et un habitat édifiés à la fin du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. ont été reconnus. Les techniques de construction et le mobilier essentiellement étrusque de cet habitat montrent une singularité forte de Lattes par rapport aux sites contemporains : la présence d'une communauté d'origine étrusque paraît établie et l'hypothèse de la fondation d'un comptoir étrusque peut être envisagée. La destruction de l'habitat et du rempart au début du V<sup>e</sup> s., et le développement de l'influence massaliète lors de la réoccupation, posent le problème des relations commerciales entre Grecs et Étrusques en Gaule à la fin de la période archaïque.

**Key-words.** Trade, colony, emporion, amphorae, Marseille, Etrury, western Mediterranean, golfe du Lion.

**Abstract.** Due to extending works in a south quarter of Lattes, the levels probably corresponding to the birth of the town have been excavated. A stone rampart and a settlement built at the end of the 6<sup>th</sup> century B.C. have been uncovered. Building techniques and finds, Etruscan for the most part, show a strong singularity compared to contemporaneous sites: the presence of an Etruscan community seems well established and it can be assumed that an Etruscan trading place was founded here. The destruction of the settlement and of the fortification at the early 5<sup>th</sup> century and the Massaliote expanding influence at the time of the reoccupation raise the question of trading relations between Greeks and Etruscans in Gaul towards the end of the Archaic period.

Translation: Isabelle FAUDET

**Schlüsselwörter.** Handel, Handelsniederlassung, emporion, Amphoren, Marseille, Etrurien, westliches Mittelmeer, Golfe du Lion.

**Zusammenfassung.** Die fortschreitenden Bauarbeiten in einem südlichen Viertel von Lattes boten die Gelegenheit, Schichten zu untersuchen, die wahrscheinlich in die Gründungszeit der Stadt datieren. Es wurden ein Steinwall und ein Wohnhaus identifiziert, die am Ende des 6. Jahrhunderts v.u.Z. errichtet worden waren. Die Konstruktionstechniken und das hauptsächlich etruskische Fundmaterial dieser Siedlung weisen eine starke Eigenständigkeit von Lattara im Vergleich mit den zeitgenössischen Fundstätten auf: Die Präsenz einer aus Etrurien stammenden Gemeinschaft scheint erwiesen und die Hypothese der Gründung einer etruskischen Handelsniederlassung darf ins Auge gefasst werden. Die Zerstörung der Siedlung und des Walls zu Beginn des 5. Jahrhunderts und der wachsende Einfluss von Marseille bei der Neubesiedlung werfen das Problem der Handelsbeziehungen zwischen Griechen und Etruskern in Gallien am Ende der archaischen Zeit auf.

Übersetzung: Isa ODENHARDT-DONVEZ

---

Dans les années 1960 et 1970 plusieurs sondages sur le site de Lattes, réalisés par le groupe archéologique Painlevé (GAP) qu'animait H. Prades, ont fourni des données remarquées sur la présence étrusque en Gaule méridionale (Arnal *et al.*, 1974, p. 319 *sq.*). L'abondance dans les niveaux archaïques de céramique provenant d'Étrurie, notamment d'amphores vinaires et de vaisselle commune, et la découverte de plusieurs graffites en alphabet étrusque (Bats, 1988a, p. 157) ont attiré l'attention des chercheurs. Toutefois,

ces fouilles menées sur des surfaces limitées, dans des conditions difficiles puisque les niveaux concernés se trouvaient sous la nappe phréatique, n'ont fourni qu'une image imprécise du contexte de ces découvertes ; par ailleurs, des approximations dans les datations et les attributions – les graffites étrusques ont d'abord été considérés comme ibériques – ont durablement brouillé leur interprétation.

Les fouilles programmées entamées en 1983 ont été l'occasion d'une relecture plus méthodique des travaux du

GAP (Py, 1988) ; relecture qui a confirmé l'importance des apports en provenance d'Étrurie et en a précisé la date. En effet, les fouilleurs avaient initialement proposé une datation autour de 600 av. J.-C., datation qui fut contestée dès les années 1970. Il est désormais établi que les témoins de la présence étrusque se situent essentiellement autour de 500. Cette correction chronologique impliquait une révision complète du problème étrusque puisque le cas de Lattes apparaissait désormais en nette rupture avec la situation générale de la Gaule méridionale, où la diffusion commerciale des productions d'Étrurie s'observe essentiellement dans la première moitié du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. Dès 1993, la singularité de la situation lattoise était soulignée et l'hypothèse de la fondation d'un comptoir par des Étrusques était envisagée (Py, Garcia, 1993 ; Py, 1995).

Toutefois, la recherche sur le terrain dans le cadre des fouilles programmées n'a atteint les niveaux antérieurs à 475 av. J.-C. qu'au bout d'une quinzaine d'années, compte tenu de l'épaisseur de la stratigraphie et des choix méthodologiques retenus : il n'y a donc eu avant 1999 que très peu de données nouvelles sur la question étrusque. En revanche, de 1999 à 2003, les couches d'époque archaïque ont été abordées dans un quartier de la ville (zone 27) et fouillées ponctuellement jusqu'au substrat naturel (Lebeau *et al.*, 2003). Malgré l'extension encore réduite de l'espace étudié, ces travaux ont mis au jour un habitat contenant un important mobilier en provenance d'Étrurie ; cet habitat et le rempart qui lui est associé semblent correspondre à la fondation de la ville. Les premiers résultats de ces recherches ont fait l'objet d'une communication (Py *et al.*, 2006) et d'une présentation sur le site même lors du 24<sup>e</sup> *Convegno di Studi etruschi ed italici* en octobre 2002 ; ils seront présentés ici de manière synthétique et insérés dans la vaste problématique de la présence étrusque en Gaule du Sud à l'époque archaïque.

## LES DONNÉES DE FOUILLE

### LOCALISATION DU QUARTIER FOUILLÉ

Avant 1999, sept sondages du GAP ont atteint des niveaux d'occupation de la première moitié du V<sup>e</sup> s. et de la fin du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. et ont livré du mobilier étrusque (Py, 1988 ; Py, Garcia, 1993, p. 14). Quatre de ces sondages (5, 12, 17 et 25) se situent au nord du site, apparemment en dehors de l'enceinte telle qu'elle se dessine au V<sup>e</sup> s. ; un autre sondage (27) est établi à l'angle nord-est de la ville, contre le

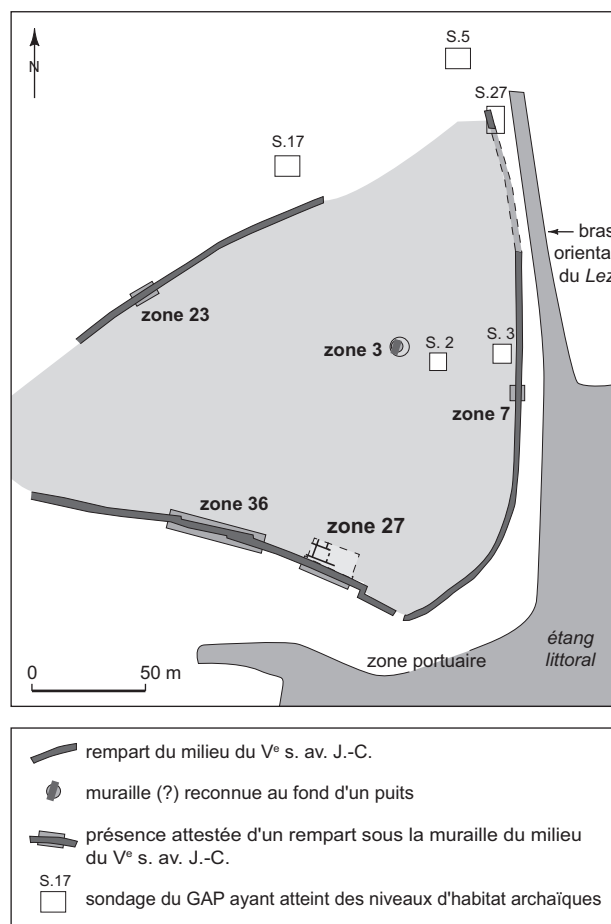


Fig. 25 – Localisation de la zone 27 et des sondages ayant atteint les niveaux archaïques de Lattara (DAO : © UFRAL).

parement de ce rempart ; deux autres, enfin, ont été réalisés *intra muros*, dans la partie orientale de la ville (sondages 2 et 3). Par ailleurs, les travaux menés sur l'enceinte par J. López ont, à plusieurs reprises, mis en évidence un état archaïque de la fortification.

La zone 27, chantier fouillé depuis 1995 sous la direction des auteurs, se situe dans la partie sud de la ville le long du rempart et à proximité des accès mettant en relation la ville et la zone du port lagunaire ; elle s'étend sur une surface rectangulaire de 220 m<sup>2</sup> (fig. 25). Ce chantier a eu pour objectif, dès l'origine, la reconnaissance et l'étude des niveaux anciens de l'habitat, depuis la fondation de Lattes jusqu'au milieu du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., et leur mise en relation avec les différentes étapes de la fortification ; les premiers résultats, portant sur l'habitat du IV<sup>e</sup> s., ont été publiés dès 1999 (Lebeau *et al.*, 1999). Les niveaux antérieurs à 475 ont été atteints à partir de 1999 et ont été fouillés sur environ 80 m<sup>2</sup> dans la partie ouest de la zone (secteur 1).

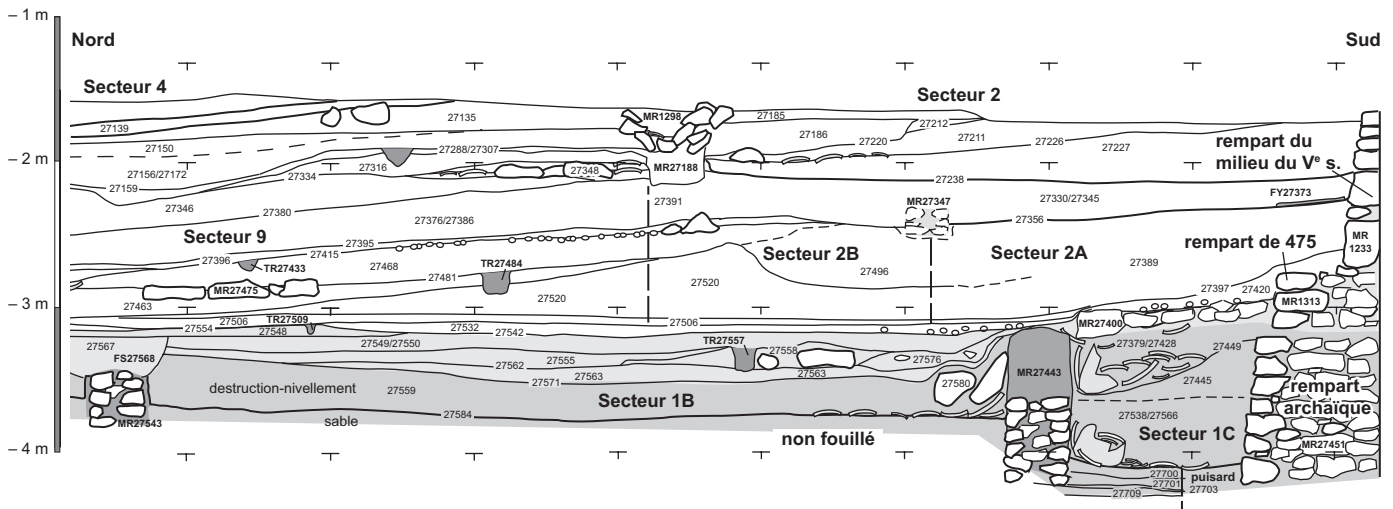


Fig. 26 – Coupe stratigraphique nord-sud de la zone 27 de Lattara : à droite, la succession des remparts ; en grisé, les niveaux archaïques et les niveaux de la période 475-450 (DAO : A. Vidal, UFRAL).

C'est donc une « fenêtre » limitée dans l'espace et dans le temps qui a été ouverte sur les origines de la ville ; on y observe cependant la construction d'un rempart et d'un habitat, puis, après une brève période d'occupation, la destruction probablement brutale de cet habitat et de la muraille, et enfin le remblaiement méthodique du quartier précédant l'édification d'une nouvelle fortification et la réoccupation. Le bon état de conservation des vestiges, figés par un incendie et protégés par l'épais remblaiement qui a suivi, a permis de documenter dans le détail l'évolution de l'architecture, et les caractéristiques de l'occupation.

### LES NIVEAUX DE FONDATION DU REMPART ET DE L'HABITAT

Les données concernant les niveaux de fondation ont été collectées à partir de sondages réduits. La nécessité d'installer un puisard (angle nord-ouest de la zone, secteur 1D) pour fouiller hors d'eau ces niveaux profonds a permis d'observer rapidement la constitution du substrat sur lequel a été bâti le quartier. Celui-ci se compose sur une épaisseur minimale de 1,30 m d'une succession de couches de sables grossiers d'origine fluviale, ponctuellement séparées par des passées plus argilo-limoneuses. Au sud (secteur 1C), la collaboration de C. Jorda, géomorphologue, a permis un enregistrement plus précis : le niveau atteint le plus profond est une couche de limon argileux compact, dépourvue de tout vestige archéologique. Cette couche peut correspondre à une accumulation de vase lagunaire recouvrant le sable observé quelques

10 m plus au nord. C'est au sommet de cette strate que la première fortification a été édifiée. Notons qu'un sédiment semblable a été repéré sous le rempart lors d'un sondage réalisé plus à l'ouest (López *et al.*, 2003, p. 186-189). Dans tous les cas, et avec les réserves qu'appellent les conditions de l'observation sur des surfaces réduites, il semble que les couches antérieures au rempart et aux solins des murs soient de formation naturelle.

### LA FORTIFICATION

Seule une portion limitée (moins de 3 m de long) du parement interne du rempart archaïque a pu être observée dans la zone 27 (fig. 26). Il s'agit d'un puissant mur de pierre d'orientation est-ouest, directement posé sur le sol naturel et conservé sur une hauteur de près de 1 m, soit 7 à 9 assises ; ce mur est fait de blocs et de dalles de tailles variées, en calcaire tendre pour la plupart, agencés en lits irréguliers au sein desquels des petites pierres calent des blocs plus importants. Les pierres sont posées sans liant et sont correctement jointives ; une couche d'éclats de taille, observée à la base du parement, témoigne de la retouche des blocs avant leur mise en place ou du piquetage des faces visibles du parement pour lui donner un aspect plus régulier. La largeur n'est pas connue car le parement extérieur se trouve en retrait par rapport au mur postérieur ; on peut cependant en déduire que cette épaisseur est inférieure à 3 m.

Étudié sur une très courte distance dans la zone 27, ce rempart a été ponctuellement reconnu dans d'autres



**Fig. 27** – Plan des niveaux archaïques dans la zone 27 de Lattara et relevé du mobilier dispersé sur les sols (DAO : A. Vidal, UFRAL).

secteurs (fig. 25). Les recherches de J. López dans le cadre du programme spécifique aux fortifications l'ont en effet mis en évidence sous le (ou les) rempart(s) postérieur(s) en plusieurs points des façades sud, nord et est de la ville ; elles ont également révélé la présence d'une poterne à une

cinquantaine de mètres à l'ouest de la zone 27. On peut donc envisager que l'enceinte ait dessiné, dès cette époque, un triangle aux angles arrondis, englobant environ 3 ha, disposition qui sera reprise lors de la réfection générale de la fortification vers 450 (voir Py, López, Asensio, *infra*, p. 71-89).

## L'HABITAT

### ARCHITECTURE ET ORGANISATION DE L'ESPACE

Dans la « fenêtre » des 80 m<sup>2</sup> fouillés, aucune pièce complète n'a été dégagée. La disposition des portes et des murs aveugles montre que l'ensemble appartient probablement à deux unités domestiques distinctes, séparées par un long mur nord-sud qui se prolonge au nord au-delà des limites de la fouille (fig. 27). La première de ces maisons, à l'ouest, comprendrait au moins les pièces 1A et 1D, très partiellement dégagées ; la seconde comprendrait les pièces 1B, 1E et 1F. Les deux maisons sont séparées du rempart par un long couloir (secteur 1C), large de 1,30 m et accessible par une porte ; ce dernier espace, probablement non couvert, a pu servir de passage et de drain, mais il était utilisé aussi pour le stockage. On remarque la dimension importante de certaines de ces salles : la pièce 1B mesure 5,80 m dans le sens nord-sud ; ses limites orientales n'ont pas été atteintes, mais l'emplacement du mur peut être déduit des déformations des couches plus récentes, la dimension est-ouest atteignant apparemment 6,50 m (fig. 27).

#### Les murs

En dépit de l'existence probable de deux unités domestiques, l'élaboration de ces architectures est très homogène et semble avoir été conçue comme un projet unique. Les solins de pierre sont construits en une seule étape, comme le montre l'imbrication des pierres d'angle ; l'emplacement des portes est prévu, car l'élévation des solins est moindre à leur emplacement et un aménagement y est réservé pour les chambranles. La hauteur des solins est au minimum de 40 cm au-dessus du sol et la largeur comprise entre 40 cm et 50 cm. Les élévations sont construites en terre massive. Les premières observations montrent une très grande homogénéité dans les matériaux employés, limon argileux brun à verdâtre provenant de la lagune proche. Les élévations et les solins sont recouverts d'un enduit soigné. Le bon état de conservation de la base des murs a permis une observation fine de ces enduits de finition. D'une épaisseur moyenne de 1 cm, ils ont été confectionnés avec un limon argileux mélangé à de la paille et étalé à la main comme en témoignent des traces de doigts (fig. 28). Après séchage (partiel ?), un badigeon probablement à base de chaux a été étalé sur 1 mm à 2 mm d'épaisseur, ce qui confère à la plupart des fragments d'enduits une couleur blanche. Plusieurs éléments mis au jour sur les niveaux de sols

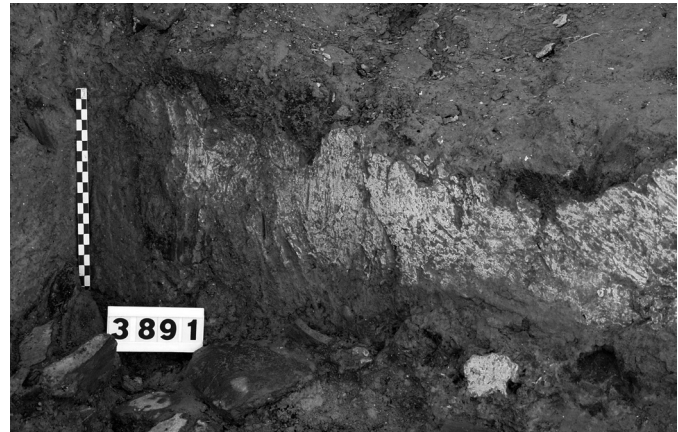


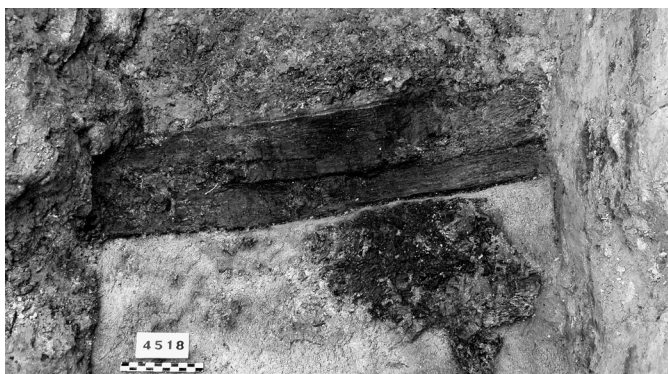
Fig. 28 – Détail de l'enduit conservé sur le mur sud de la pièce 1B de la zone 27 de Lattara (photo : © UFRAL).

laissent supposer l'existence de décorations : à l'aplomb de la porte séparant les espaces 1A et 1C, des gros fragments d'enduit montrent des moulurations légères ; dans l'espace 1D, les fragments d'enduit récoltés dans les niveaux de démolition sont de couleur orangée. Cette coloration volontaire peut être mise en relation avec deux galets d'hématite pulvérulente découverts sur le sol de cette pièce. De telles observations laissent penser que certains murs ou parties de murs étaient décorées de bandes peintes. Les fouilles futures devront prendre les précautions nécessaires pour préserver ces documents rares.

#### Les sols et les portes

Les sols paraissent avoir été aménagés pour compenser la pente naturelle du substrat vers le sud : chaque pièce est munie d'un sol horizontal fait d'une couche de sable grossier, matériau probablement prélevé sur place ; le dénivelé de 10 cm à 15 cm entre les salles était retenu par les seuils de pierre et des aménagements de bois (voir *infra*, p. 50).

Sur les quatre ouvertures observées, trois ont été fouillées (mais une seule présente dans les limites de la fouille un plan complet) ; elles sont construites selon les mêmes procédés. Comme il a été dit précédemment, les solins de pierre présents à la base des murs se retrouvent également sous les portes ; ils ont pu servir de seuil comme, par exemple, entre les secteurs 1A et 1C où une pierre plate faisait fonction de marche. Des marches (et une contremarche) en bois recouvraient les seuils de pierre et contribuaient à retenir les sols de sable ; toutes ces planches ont été retrouvées en place mais carbonisées

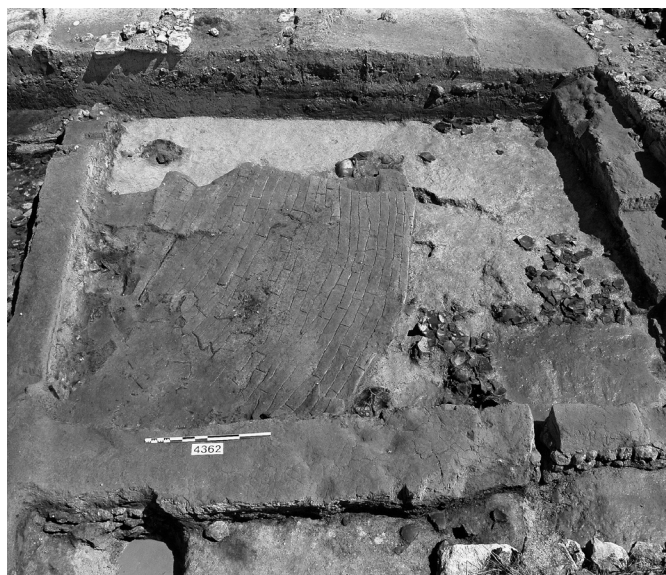


**Fig. 29** – Détail du seuil avec marche en bois séparant la pièce 1A de l'espace 1C (PR27600) dans la zone 27 de Lattara. Vue prise du nord (photo : © UFRAL).



**Fig. 30** – Détail du chambranle imprimé en négatif dans le piédroit de la porte PR27600 de la zone 27 de Lattara (photo : © UFRAL).

(fig. 29). Outre ces marches, des chambranles ont été mis en place avant que les murs ne soient enduits. En effet, sur les piédroits des élévations en terre, des négatifs quadrangulaires inscrits dans l'enduit suggèrent leur emplacement ; à la base du piédroit est de la porte entre 1A et 1C, un fragment de bois carbonisé en position verticale atteste directement la présence de ces chambranles (fig. 30). La trace en négatif montre que ces menuiseries étaient de section quadrangulaire et qu'il s'agissait donc de bois travaillé et non de simples poteaux bruts ou sommairement équarris. La conservation de ces vestiges ne donne



**Fig. 31** – Vue d'ensemble de la pièce 1B de la zone 27 de Lattara avec pan de mur en adobes effondré. Au premier plan, solin de pierre partiellement dégagé et élévation arasée en terre massive. Vue prise de l'ouest (photo : © UFRAL).

pas d'indication sur le système de fermeture proprement dit, mais de tels chambranles ne se justifieraient pas sans l'existence d'une véritable fermeture sous la forme d'un vantail en bois.

### Les aménagements fixes

Au sein de cette architecture, divers aménagements ont pu être fouillés. Une cloison a été découverte en position secondaire. Composée de 25 lits horizontaux de briques étroites et allongées (demi-module ?) de 8-9 cm d'épaisseur, elle a été dégagée dans la pièce 1B, effondrée dans la moitié nord-ouest (fig. 31). Les matériaux utilisés sont relativement homogènes (limon argileux jaune incluant des petits escargots). On distingue toutefois quelques briques de couleur différente, façonnées avec un limon grisâtre contenant des petits charbons de bois. Les joints entre les briques sont réalisés avec un limon sableux gris clair à beige qui se repère aisément. Cette cloison pourrait participer du découpage interne de cette grande pièce (fig. 32).

Un foyer construit prend place vers le centre de la même pièce 1B (fig. 27 et 33). La fouille a permis de reconstituer les étapes de son aménagement : après le creusement d'une fosse rectangulaire (0,90 m x 0,70 m), un agencement carré de pierres calcaires sert de base à la construction de la sole. Côté sud, l'espace vide a accueilli un bâti en terre massive

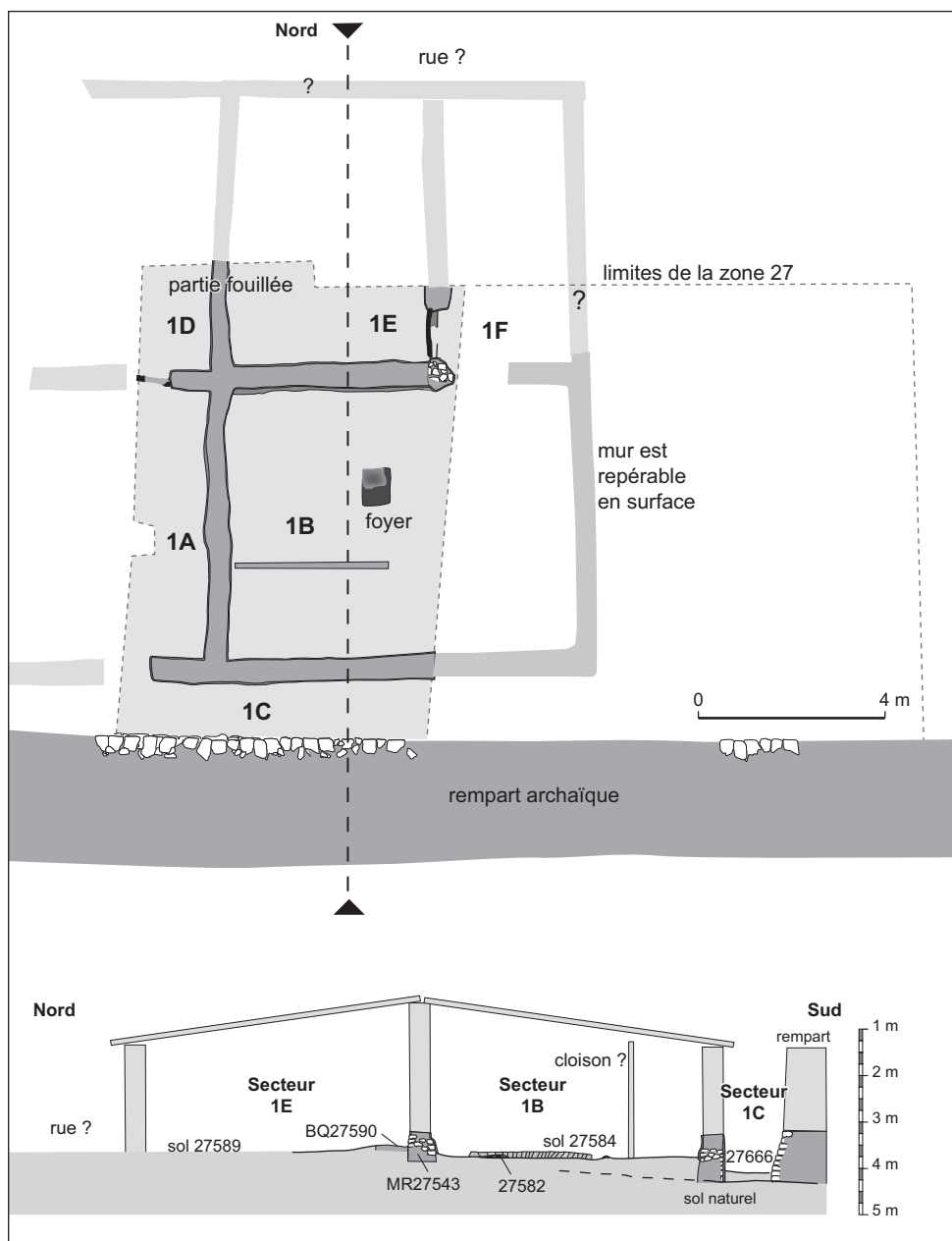


Fig. 32 – Essai de restitution en plan et en coupe du quartier archaïque de la zone 27 de Lattara (DAO : D. Lebeaupin, UFRAL).

qui pouvait déborder de la sole pour former une banquette latérale au foyer (aire de travail ?).

Dans l'angle sud-est de la pièce 1D, devant la porte, une large plaque d'argile rubéfiée peut être assimilée à un foyer, mais sa situation devant l'ouverture pose des questions quant à son utilisation.

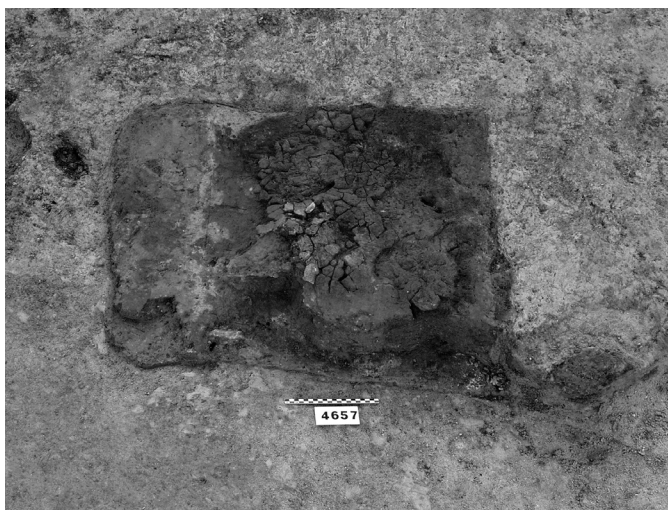
Enfin, une banquette prend place le long du mur sud de la pièce 1E ; elle mesure 1,30 m sur 0,75 m et est aménagée

avec une chape d'argile d'une dizaine de centimètres d'épaisseur (fig. 34). Partiellement rubéfiée, elle a dû être utilisée comme foyer.

## LE MOBILIER

Dans l'état actuel des recherches, les niveaux antérieurs à la destruction n'ont été fouillés que dans l'étroit couloir





**Fig. 33** – Foyer central de la pièce 1B de la zone 27 de Lattara.  
Vue prise de l'ouest (photo : © UFRAL).

(secteur 1C) qui sépare le rempart de l'habitat. Le mobilier recueilli est très réduit et se limite à quelques éclats d'os, une broche en fer et une poignée de tessons très fragmentés (tabl. III). Outre les éléments de datation qu'il apporte (voir *infra*, p. 58), ce modeste mobilier est surtout significatif par l'importance relative des importations et l'absence de produits en provenance de la région marseillaise.

Les niveaux de destruction ont livré des restes beaucoup plus nombreux qui permettent quelques hypothèses sur les fonctions des différents espaces, l'origine des occupants et les conditions de la destruction. Le mobilier, plus ou moins abondant selon les secteurs, est en majorité posé directement sur les sols de sable, avec des vases ou des gros tessons écrasés sur place ; si quelques vases sont complets, notamment dans les secteurs 1C et 1E, aucun objet n'a été retrouvé entier et certains sont dispersés sur plusieurs mètres carrés, ou se retrouvent dans plusieurs couches. Les matériaux carbonisés sont très présents (charbons dispersés, cendres, graines, divers objets fibreux ressemblant à des nattes ou à du chanvre, etc.), mais ne représentent qu'une épaisseur modeste, le plus souvent très inférieure au centimètre ; aucun élément de charpente n'a été retrouvé.

Les pièces 1A, 1D et 1F n'ont livré que des tessons d'amphores étrusques et des restes carbonisés (dont des graines et des pignons de pin). La pièce 1B, la plus largement explorée, contient des restes carbonisés, pour la plupart situés dans la partie recouverte (et donc protégée) par le pan de mur en adobe effondré ; outre un objet fragmentaire en bois travaillé (présence d'une cheville), on note un



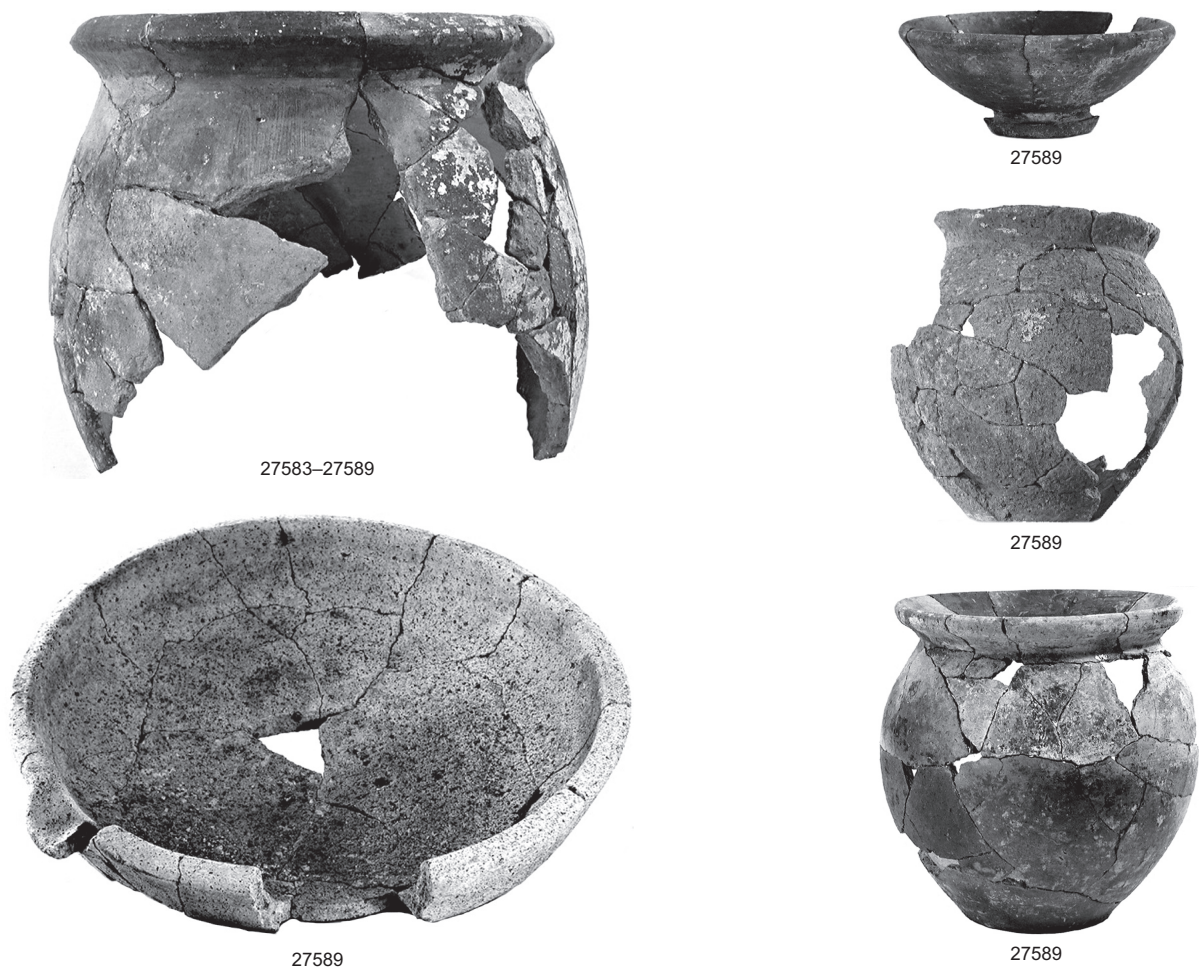
**Fig. 34** – Vue générale du secteur 1E de la zone 27 de Lattara. À droite, mortier étrusque et vaisselle écrasée sur le sol et la banquette. Vue prise de l'ouest (photo : © UFRAL).

amas de graines probablement contenues à l'origine dans un sac. Le mobilier céramique est en quasi-totalité constitué par de gros fragments d'amphores étrusques, auxquels s'ajoutent des tessons d'un bol en bucchero dispersés dans toute la pièce.

La pièce 1E, au nord, contenait des vases plus divers et moins dispersés (fig. 27, 34 et 35) : amphores étrusques toujours, mais aussi céramique fine (fragments d'un skyphos attique à vernis noir) et surtout céramique de cuisine (mortier étrusque, urnes et couvercles en céramique commune étrusque, urne et jatte en céramique non tournée locale). Plusieurs des vases en céramique commune étrusque sont pourvus d'un graffite en alphabet étrusque, incisé sous le pied ou sur le bord. La présence de ce service de cuisine montre sans doute que cet espace était une pièce de vie.

Enfin, l'espace 1C a livré quelques tessons de céramique commune étrusque ; il était surtout encombré d'amphores

CÉRAMIQUE ÉTRUSQUE



CÉRAMIQUE INDIGÈNE

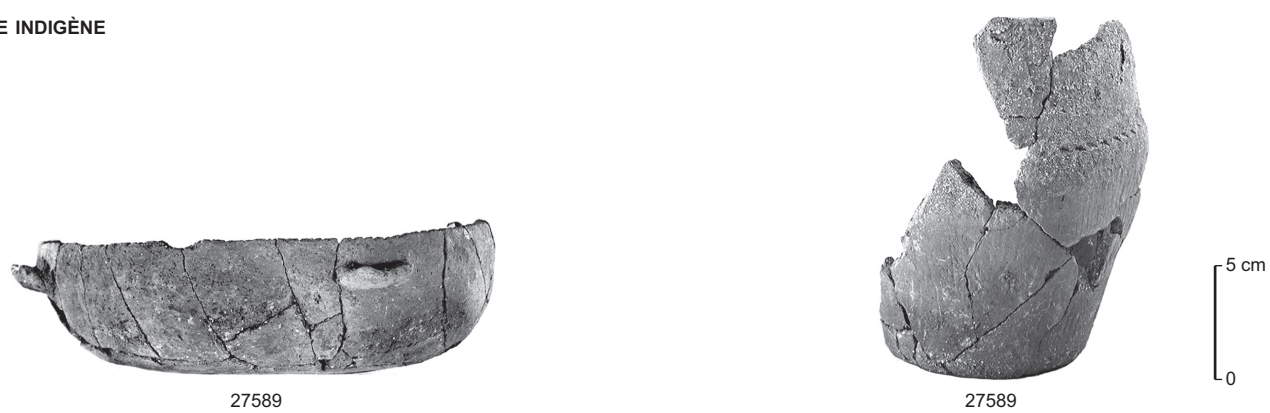
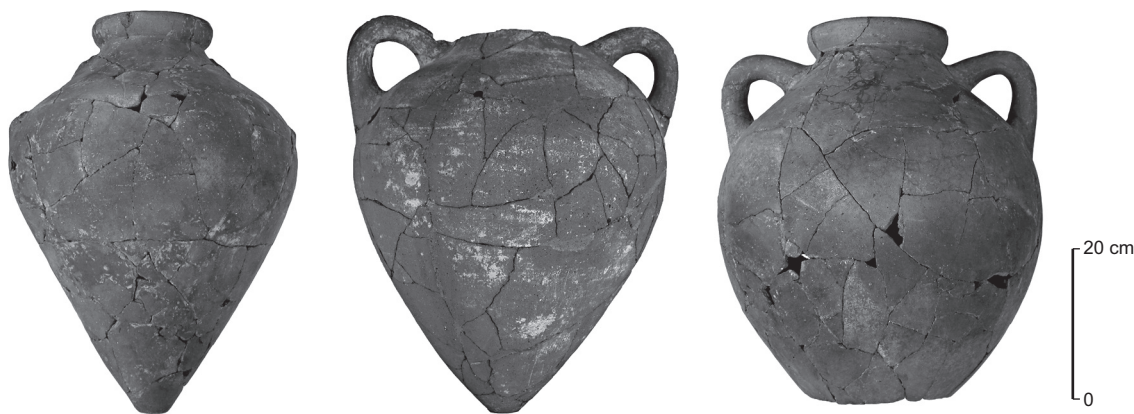


Fig. 35 – Vases de cuisine étrusques et locaux provenant de l'espace 1E de la zone 27 de Lattara (photo : © UFRAL).



**Fig. 36** – Amphores étrusques écrasées sur place dans le niveau de destruction du secteur 1C de la zone 27 de Lattara. Vue prise du sud (photo : © UFRAL).



**Fig. 37** – Amphores retrouvées écrasées dans le couloir 1C de la zone 27 de Lattara, après restauration (photo : © UFRAL).

stockées le long du mur, dont trois ont pu être restaurées et montrent des réutilisations : la première est dépourvue de fond (volontairement coupé), la deuxième de col, la troisième d'anses (fig. 36 et 37).

Considéré globalement, ce mobilier apparaît peu représentatif d'un habitat : les restes de faune sont très peu nombreux (une dizaine de fragments osseux), les objets en métal encore plus rares (une lame et deux tiges informes en fer et un ressort de fibule en bronze), sur un total de 2 071 tessons, le mobilier céramique comprend 1 665 fragments d'amphores (soit 80 %). La rareté du métal et l'absence d'objet intact s'expliquent probablement par des récupérations après l'incendie et des remaniements au moment du remblaiement. La rareté de la faune et l'abondance des amphores indiquent sans doute la fonction de stockage de la plupart de ces pièces, ou au moins des parties fouillées. L'information la plus marquante tient à l'origine très majo-

ritairement étrusque du mobilier céramique (tabl. III) : les vases non étrusques sont des récipients non tournés locaux (191 fragments correspondant à un petit nombre de pièces), un fragment d'amphore ibérique, quatre fragments d'un même vase attique et quelques rares tessons provenant de Marseille ou de sa région (céramique claire peinte ou à pâte claire).

## DESTRUCTION ET RÉAMÉNAGEMENT DU REMPART ET DE L'HABITAT

### DESCRIPTION DES COUCHES

Comme on l'a signalé, des traces d'incendie sont visibles dans toutes les pièces de l'habitat ainsi que dans le couloir le long du rempart, mais le volume des restes carbonisés

demeure modeste et il ne semble pas que les toitures aient brûlé. La récupération a dû concerner, outre les objets mobiliers, l'essentiel des menuiseries et des charpentes selon une pratique largement attestée.

Ces niveaux d'occupation et de destruction sont recouverts par une épaisse couche de limon argileux brun-jaune, parfois verdâtre. Le sédiment est globalement homogène, mais quelques différences significatives apparaissent dans le détail (fig. 26).

Dans toutes les pièces, à l'exception du secteur 1C, la couche est donc composée d'un limon argileux très semblable à celui qui constitue les murs, mais il est moins compacté. D'autre part, de très nombreux fragments d'enduit sont présents dans le sédiment ; la plupart ne dépassent pas quelques centimètres carrés, mais on trouve aussi des plaques atteignant 20 cm à 30 cm dans leur plus grande dimension. Les petits fragments d'enduit sont plus nombreux et plus concentrés le long des murs, particulièrement dans les angles ; disposés en tous sens ils forment un talus irrégulier qui recouvre la base de tous les murs, d'autres forment des paquets présents ici ou là dans la couche (fig. 38).

Des moellons et des blocs de pierre froide sont appuyés contre le mur sud de la pièce 1B ; ils reposent sur un amas de fragments d'enduit provenant de la partie supérieure des murs (ces fragments ne peuvent pas provenir de la base car l'enduit mural est particulièrement bien conservé en place sous ces pierres) et sont noyés dans le remblai limoneux. Les blocs de pierre ont donc été disposés après l'abandon du bâtiment et une première dégradation des élévations, mais avant le remblaiement général et le nivellement des ruines (voir *infra*, p. 56). L'épaisseur de cette couche de destruction et de remblai est variable (de 10 cm à 50 cm) ; elle varie surtout en fonction du niveau des sols sous-jacents car le sommet est proche de l'horizontale : il constitue un plan assez régulier marqué simplement par une légère cuvette au centre des pièces, cuvette due au tassement des remblais. Les murs sont tous arasés au même niveau (3,35 m sous le niveau zéro du chantier en moyenne) ; la bonne conservation des enduits jusqu'à l'arasement montre que tous les murs conservaient une élévation largement supérieure au moment de ce nivellement.

Dans le secteur 1C, couloir situé entre les bâtiments et le rempart, la sédimentation est sensiblement différente (fig. 26). Sur le sol de destruction et d'abandon repose une épaisse couche de sable et de limon mal mélangés, contenant (plutôt dans sa partie basse) de nombreux et gros éléments de terre rubéfiés : morceaux d'adobes, plaques



**Fig. 38** – Les couches de destruction-nivellement en cours de fouille dans les secteurs 1E et 1B de la zone 27 de Lattara. On remarque l'accumulation des fragments d'enduit le long de la base des murs et l'arasement horizontal des structures. Vue prise du nord (photo : © UFRAL).

d'enduit épaisses et larges, fragments informes de parois ou de murs de terre. Tous ces éléments sont cuits en profondeur. On note la quasi-absence de charbons, mais aussi celle des petits fragments d'enduit fins, si nombreux dans les couches comblant les autres pièces ; ce fait indique que la couche s'est formée rapidement, avant la dégradation des murs. La céramique est peu abondante et se limite à des tessons dispersés d'amphores étrusques, présents surtout dans la partie supérieure.

Le sommet de cette couche accuse un pendage irrégulier et accentué vers le nord ; en d'autres termes, la couche remonte contre le parement du rempart, à peu près jusqu'au niveau d'arasement de ce dernier. Cette disposition laisse donc un creux le long du mur de la maison. C'est essentiellement dans ce creux que sont posés (ou jetés) de gros tessons d'amphores étrusques (et sans doute quelques amphores entières) et des blocs de pierre. Le rempart postérieur sera construit directement sur cet amas de tessons et sur le sommet de la couche de limon et de sable. On remarque que la base de ce rempart correspond très précisément à l'altitude du nivellement général et de l'arasement des murs antérieurs.

#### LE MOBILIER CONTENU DANS LES COUCHES DE NIVELLEMENT

Ces couches destinées à remblayer le quartier incorporent un mobilier céramique considérable : 2 862 tessons,

**Tabl. III** – Tableau statistique du mobilier céramique de la zone 27 retrouvé dans les couches antérieures à 450 av. J.-C.

	Niveaux antérieurs à l'incendie	Niveaux de destruction	Niveaux de remblai	Niveaux d'occupation (475-450)
<b>Nombre total de fragments</b>	<b>31</b>	<b>2 071</b>	<b>2 862</b>	<b>2 813</b>
<b>Nombre de fragments de vaisselle (ournée)</b>	<b>3</b>	<b>215</b>	<b>74</b>	<b>437</b>
Céramique claire peinte		1	33	220
Céramique grise monochrome		1	2	33
Céramique à pâte claire		2	17	136
Céramique attique		4		15
Céramique <i>bucchero</i> (et autre fine étrusque)	1	37	2	7
Céramique commune étrusque	2	170	20	9
Autres importations				10
Céramique tournée régionale				7
Céramique non tournée locale	1	191	145	1 107
<b>Nombre de fragments d'amphores</b>	<b>27</b>	<b>1 665</b>	<b>2 643</b>	<b>1 269</b>
Amphore étrusque	10	1 663	2 574	456
Amphore grecque			4	24
Amphore massaliète		1	53	740
Amphore ibérique	17	1	12	47
Autres amphores				2

dont 2 643 d'amphores (tabl. III). Ces fragments proviennent pour l'essentiel des niveaux de destruction sous-jacents, comme l'attestent plusieurs recollages et la ressemblance des proportions. L'amphore étrusque représente encore 90 % du total des tessons et 97 % des fragments d'amphores. Toutefois, on note une présence moins exceptionnelle des conteneurs en provenance de Marseille (53 tessons d'amphores massaliètes, soit 2 % des amphores) et surtout de la céramique fine de même origine (33 tessons de céramique peinte à pâte claire de tradition ionienne, soit 45 % de la vaisselle tournée). La présence, même minoritaire, de ces objets montre que les travaux de nivellement ont été opérés dans un contexte culturel et économique déjà différent, marqué par une présence plus forte de Marseille.

## LA RÉOCCUPATION DU QUARTIER

Un très large rempart à double parement est construit sur l'arasement du précédent. La largeur de cette courtine est alors de 4,50 m, 3,10 m pour le mur principal et 1,40 m pour le doublement interne. Comparé au rempart précédent et à celui qui sera édifié vers 450 av. J.-C., le soin apporté à sa mise en œuvre est grossier : les parements sont irréguliers et construits avec des blocs et des moellons d'ori-

gines diverses dont l'agencement traduit une construction rapide. Il semble que la durée de vie de ce mur n'excède pas un quart de siècle.

L'espace intérieur est réoccupé, mais dans une configuration différente de la phase antérieure ; durant la période qui suit la réoccupation, la fouille montre (sur l'ensemble de la zone 27) de nombreuses structures en matériaux légers, cabanes en torchis, enclos ou greniers, des traces abondantes d'activités culinaires ou artisanales (forge), mais aucune construction durable et un seul bâtiment de pierre. Il faut attendre près d'une cinquantaine d'années, et une nouvelle réfection du rempart, pour que soit mise en place dans la seconde moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. une nouvelle architecture de pierre et de terre, organisée en îlots, dont le plan perdurera pendant plusieurs siècles.

Le mobilier retrouvé dans ces couches montre un net changement de faciès (tabl. III). En regroupant les niveaux datés dans le quart de siècle suivant le remblaiement général (soit approximativement au cours de la période 475-450), on constate que la céramique en provenance d'Étrurie est désormais minoritaire. La vaisselle étrusque est résiduelle (1,8 % de la vaisselle tournée), les amphores étrusques sont encore assez nombreuses (36 % des amphores), ce qui prouve la persistance de leur importation. Le matériel

en provenance de Marseille est largement dominant avec, notamment, la céramique claire peinte de tradition ionienne (51 % des fragments de vaisselle tournée), la céramique à pâte claire (31 %) et, plus discrètement, la céramique grise monochrome (7,6 %). Les amphores (et le vin) de Marseille constituent désormais la majorité des apports (58 % des fragments d'amphores). On note, enfin, l'importance croissante de la céramique non tournée locale (39 % des tessons), ce qui signifie sans doute une présence indigène plus forte dans la ville ou au moins dans ce quartier.

## INTERPRÉTATION DES DONNÉES

### LA PLACE DES ÉTRUSQUES DANS LE PREMIER ÉTAT DE LA VILLE

L'habitat qui vient d'être décrit représente une évidente rupture avec les sites indigènes environnants, qu'ils soient légèrement antérieurs (cabanes du Bronze final et du premier âge du Fer autour de l'étang de Mauguio, cf. Py, 1985a) ou contemporains (habitat de la Cougourlude sur la même commune, cf. Py, 1988, p. 109).

D'une part, l'architecture est très élaborée et utilise un ensemble de techniques encore inconnues dans la région immédiate : rempart de pierre, murs de terre massive ou d'adobes sur solins de pierre, enduits soignés à base de torchis probablement chaulés. L'usage important de la pierre est particulièrement notable quand on sait que le sous-sol est limoneux sur une grande profondeur, et que les blocs et moellons utilisés proviennent d'au moins 7 km. Ces murs déterminent des bâtiments complexes, constitués de plusieurs pièces, de plan strictement orthogonal et de grandes dimensions (plus de 35 m<sup>2</sup> pour la salle la plus importante). L'observation des liaisons entre les murs permet de penser que toute l'architecture actuellement dégagée a été construite d'un seul jet. D'autre part, cet habitat est pourvu d'un rempart qui, nous l'avons noté, s'allonge probablement sur 700 m et enclot plus de 3 ha.

Même si les fortifications de pierre et certaines de ces techniques architecturales sont attestées dans le midi de la Gaule dès le VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., la complexité de l'architecture tranche avec l'ensemble des habitats contemporains et il n'y a aucune commune mesure entre l'urbanisme lattois et les villages ou hameaux, connus pour cette période dans la zone lagunaire, qui sont composés de cabanes en torchis sur poteaux.

Par ailleurs, le mobilier de *Lattara* diffère radicalement de celui de tous les sites indigènes contemporains. Comme

on l'a vu, dans les couches reposant directement sur le sol incendié, la céramique non tournée de fabrication locale est en quantité faible, la vaisselle de table et de cuisine est attique pour une très faible part et étrusque pour l'essentiel (bols, urnes, mortiers, couvercles) ; une part importante des pièces de vaisselle portent des graffites étrusques. Les amphores représentent plus de 80 % des tessons, amphores étrusques en quasi-totalité. Enfin, dans ces niveaux, les importations attribuables à Marseille ou à sa région n'atteignent pas 0,25 % des tessons.

Ce sont ces différents éléments qui attestent une forte influence extérieure et une présence étrusque à Lattes, présence commerciale assurément, mais également humaine. Peut-on parler pour autant d'une fondation étrusque, voire d'une colonie, ou simplement d'une implantation au sein d'un habitat indigène dont la fonction de comptoir expliquerait le développement et l'urbanisation ? Dans cette dernière hypothèse, la zone 27, quartier proche du port, pourrait correspondre à l'habitat d'une petite communauté de marchands toscans. Les données provenant des fouilles du GAP, et particulièrement le mobilier d'un dépotoir dans le sondage 27 (Py, 1988, p. 108-109), montrent que l'origine des céramiques peut être, dans d'autres parties de la ville, un peu plus diversifiée, avec davantage de pièces d'origine marseillaise et une proportion plus élevée de vases indigènes non tournés. Cette très relative diversité, si elle était confirmée, pourrait suggérer une mixité ethnique.

Il faut sans doute admettre que l'état de nos connaissances est actuellement beaucoup trop limité pour qu'on puisse faire autre chose que poser le problème. La suite des recherches devra notamment établir si le faciès du mobilier est identique, d'abord dans le reste de la zone 27 puis dans d'autres quartiers, afin de mesurer l'homogénéité culturelle de la ville et le poids des populations indigènes. Mais, en tout état de cause, la place des importations en provenance de Marseille est faible, voire insignifiante : quel que soit son statut, le port de Lattes se présente comme un comptoir fermé au service d'un commerce essentiellement étrusque.

## LES DATATIONS

### LA FONDATION ET LA DESTRUCTION DU QUARTIER RÉCEMMENT FOUILLÉ

Les niveaux de fondation du rempart et des murs de l'habitat ont été mis au jour et étudiés très ponctuellement dans la zone 27, essentiellement dans l'étroit réduit qui sépare la fortification de la maison (secteur 1C). On

a vu que ces structures ont été bâties sur des niveaux naturels, probablement une plage en bordure de l'étang. Les minces couches qui surmontent directement ces niveaux de fondation et qui correspondent à l'occupation de ce réduit, n'ont livré qu'un mobilier modeste, daté entre 525 et 475 av. J.-C., sans qu'il soit possible d'affiner la fourchette chronologique (tabl. III) : l'amphore étrusque de type 4 apparaît vers 525 et perdure jusqu'au milieu du IV<sup>e</sup> s., le bol en *bucchero* de forme Bo4 est attesté de 525 à 475 (voir pour la nomenclature et la datation des formes, Py dir., 1993 et Py *et al.*, 2001). Les niveaux contemporains à l'intérieur de l'habitat n'ont pas encore été fouillés, mais les sols de sable de ces pièces paraissent très pauvres en mobilier.

Les couches supérieures sont déjà des niveaux de destruction contenant un mobilier céramique beaucoup plus volumineux, mais avec peu de témoins précisément datables. Les amphores étrusques sont toutes de type 4, à l'exception d'un bord d'amphore étrusque 5 (550-450 av. J.-C.). La vaisselle étrusque est constituée de bols de *bucchero* (Bo4), d'urnes communes de type 1, de couvercles de type 2, de mortiers de type 3 ; la poignée de tessons attiques ne possède pas d'éléments de forme. Cet ensemble, typologiquement comparable aux découvertes réalisées dans les sondages du GAP, est datable de la fin du VI<sup>e</sup> s. ou des premières années du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. Le mobilier d'origine massaliète contenu dans les couches de nivellement et de remblai qui scellent cette phase est attribuable au premier quart du V<sup>e</sup> s.

De ces données, il ressort que la construction du rempart et de l'habitat, dans la zone 27, est probablement située dans les dernières années du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. L'occupation du quartier a peu duré si l'on en juge par la faiblesse de la sédimentation et la datation des mobiliers contenus dans les couches de destruction : l'incendie de l'habitat, la destruction des bâtiments et de la fortification auraient donc eu lieu dans le premier quart du V<sup>e</sup> s. ; le remblaiement et la reconstruction pourraient être un peu plus tardifs (après 475 ?).

#### L'HYPOTHÈSE D'UNE OCCUPATION ANTÉRIEURE

Quelques indices indiqueraient cependant une occupation et des importations étrusques sensiblement plus anciennes sur le site de Lattes. Divers documents, retrouvés hors contexte au cours des fouilles anciennes ou récentes, doivent être attribués à la première moitié du VI<sup>e</sup> s. (Py *et al.*, 2006) : on citera notamment des fragments d'amphores étrusques de type 1 (production antérieure à 575)

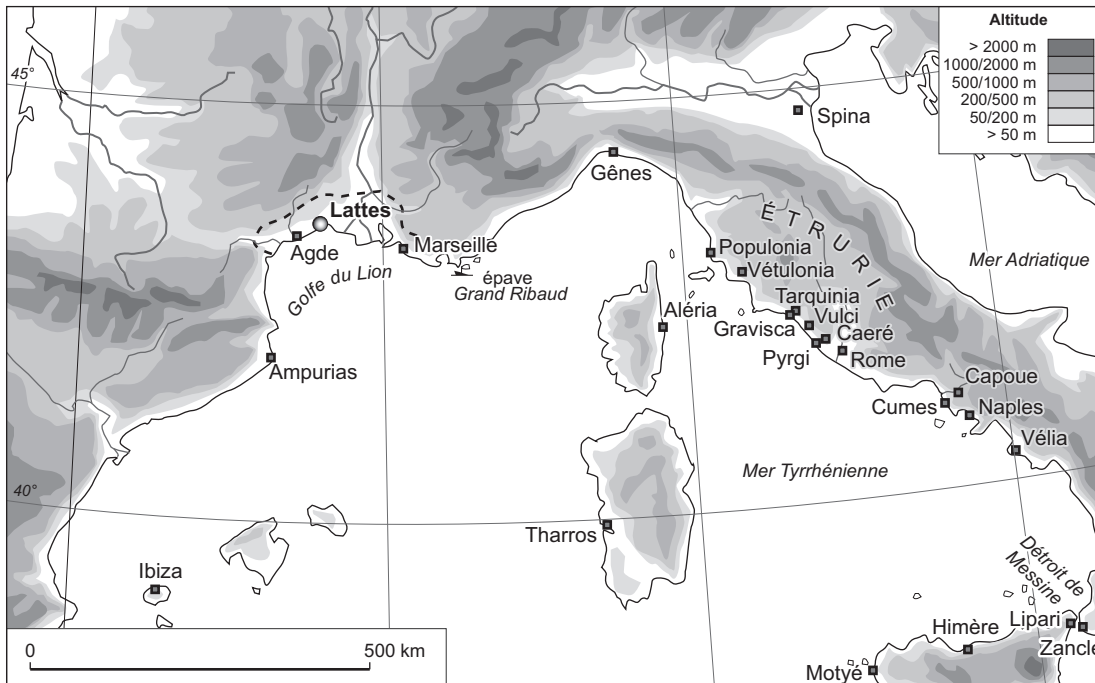
et de type 3 (fin du VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s.), des tessons de canthares en *bucchero nero* (type à pied « en trompette » Ct3e et à pied bas Ct3h).

Par ailleurs un puissant mur à parements multiples a été observé à l'occasion de la fouille d'un puits (Buxó, Piquès, 2005, p. 34-37, fig. 9). Cette structure est située sous la zone 3, au centre de la ville (fig. 25) ; sa base n'a pas été atteinte à - 1,15 m NGF (soit 1 m plus bas que la base du rempart archaïque de la zone 27). Il s'agit peut-être d'un élément de rempart, qui ne s'inscrirait pas dans le tracé de l'enceinte telle qu'on la connaît au V<sup>e</sup> s., et qui pourrait appartenir à une fortification antérieure.

À cette possibilité d'une présence étrusque ancienne à Lattes, on rattachera également deux découvertes dans le proche environnement. Dans le quartier de Soriech, soit à 1 km au nord de la ville, huit bassins en bronze à bord perlé ont été exhumés au XIX<sup>e</sup> s. dans un contexte non précisé, mais qui peut être funéraire (Landes, 1988). Dans le quartier de la Céreirède, à 1 km plus au nord, une tombe fouillée récemment a livré un mobilier appartenant au VI<sup>e</sup> s. : une amphore étrusque de type 3A servant d'ossuaire, une lame de poignard en fer, un disque perlé en bronze de 15,70 cm de diamètre, identique à des exemplaires contemporains de la Liqueur, et, plus étonnant en dehors d'une hypothèse étrusque, une *ligula* de strigile en bronze (Bel, Chardenon, 2003). Un tel instrument (s'il s'agit bien d'une strigile) dans une sépulture indigène témoignerait en effet d'une acculturation surprenante pour l'époque.

En définitive, dans l'état actuel des recherches, deux hypothèses restent ouvertes. Dans la première, un village indigène établi à une date inconnue sur un bras du Lez, village comparable à ceux qui bordent l'étang de Mauguio (Py, 1985a) mais sans doute plus important et plus permanent, aurait reçu des produits étrusques au cours du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., et peut-être accueilli des commerçants étrusques attirés par les qualités du site. C'est à l'emplacement de ce village, ou à proximité immédiate, qu'aurait été implantée la ville dans les dernières années de ce siècle.

En seconde hypothèse, on doit envisager une fondation urbaine et l'implantation d'un véritable comptoir au service du commerce étrusque, dès la première partie du VI<sup>e</sup> s. ; dans ce cas de figure, la fortification et l'habitat mis au jour dans la zone 27 correspondraient à une extension de la ville à la fin de ce siècle. La rareté des trouvailles antérieures à 525 pourrait en apparence condamner cette seconde hypothèse, mais on doit se souvenir que les niveaux archaïques de la ville sont scellés par 2 m à 5 m de sédiments depuis l'Antiquité, et que les travaux du GAP ont très peu



**Fig. 39** – Localisation des principaux sites participant aux relations commerciales et politiques en Méditerranée nord-occidentale à la fin de la période archaïque : en pointillé, zone de destination principale des exportations étrusques au VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. (DAO : D. Lebeau-pin, UFRAL).

touché la partie centrale de l'agglomération : l'existence d'un habitat important dès la première moitié du VI<sup>e</sup> s. ne peut pas être exclue.

## L'INSERTION DE LATTARA DANS LES RELATIONS COMMERCIALES DE LA MÉDITERRANÉE NORD-OCCIDENTALE

### LES IMPORTATIONS ÉTRUSQUES EN GAULE MÉRIDIONALE (VII<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> S. AV. J.-C.)

Les importations étrusques en Gaule du Sud apparaissent vers 650 av. J.-C. et disparaîtront au début du IV<sup>e</sup> s., mais leur évolution est complexe et plusieurs périodes doivent être distinguées. On nous permettra de retracer brièvement les principales phases de ce commerce qui a donné lieu à de multiples publications (voir notamment Gras, 1985 et 2000 ; Morel, 1981 et 1986 ; Landes dir., 2003).

Dans une première phase qui couvre la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s., de rares objets grecs ou étrusques (coupes en céramique et quelques récipients de bronze) parviennent en Gaule du Sud et sont retrouvés en contexte funéraire.

L'origine des vases « grecs » a fait l'objet de nombreux débats, toutefois la plupart de ces pièces sont considérées aujourd'hui comme des productions de typologie grecque, mais réalisées en Étrurie ou en Campanie alors sous domination étrusque (Gras, 2000, p. 232). Plus que d'un commerce, ces objets témoignent apparemment de contacts encore irréguliers et d'offrandes de prestige entre les communautés indigènes et des négociants méditerranéens venant d'Étrurie ou de Grande Grèce.

Dans une seconde phase qui dure de l'extrême fin du VII<sup>e</sup> s. au milieu du VI<sup>e</sup> s., les exportations étrusques à destination des habitats indigènes se développent fortement, essentiellement de la vallée de l'Aude à la région marseillaise (fig. 39). Ces exportations sont constituées surtout d'amphores vinaires (donc en réalité de vin), accompagnées de vases pour le service du vin : canthares et œnochoés en *bucchero* et coupes étrusco-corinthiennes. Les autres produits étrusques sont rares (quelques vases à parfum et des objets de bronze) ou n'ont pas laissé de traces archéologiques (textiles ?). La grande majorité de ces marchandises semble provenir des régions du sud de l'Étrurie et particulièrement de Vulci et Caeré (Cerveteri) ; toutefois nos connaissances actuelles, sur le *bucchero* comme sur les amphores ne per-



mettent que rarement une détermination précise et sûre des origines géographiques.

Dans les habitats indigènes de Gaule méridionale, ces produits étrusques sont évidemment associés dans les couches archéologiques au mobilier de fabrication locale et notamment aux vases non tournés, toujours très largement majoritaires. Le plus souvent on y trouve aussi des importations grecques (provenant de la Grèce de l'Est, de Grèce occidentale ou de Marseille), et les productions d'ateliers régionaux utilisant des techniques grecques (céramique « grise monochrome », etc.) ; ces importations « grecques » (au sens large) sont également constituées dans leur quasi-totalité d'amphores vinaires et de vases à boire. Dans quelques cas (niveaux anciens de la Liquière en Vaunage ou du village lagunaire de Tonnerre au bord de l'étang de Mauguio, datés vers 600 av. J.-C.), les produits étrusques sont les seules importations en provenance du monde méditerranéen, ce qui peut faire penser à une antériorité du négoce étrusque (Py *et al.*, 1984, p. 262 ; Py, 1985a, p. 53). D'une manière générale, les produits étrusques, et particulièrement les amphores, sont quantitativement beaucoup plus importants que les produits grecs jusqu'au milieu du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. Dans la même période, on note enfin le développement des apports en provenance de la péninsule Ibérique, notamment des amphores ibériques et plus rarement puniques ; majoritaires au sud de l'Aude, ces importations se raréfient en allant vers l'est (Gailledrat, 2000).

À Marseille même, les amphores étrusques constituent la majorité des conteneurs retrouvés dans l'habitat pour la période 600-550, et la vaisselle étrusque, vases fins et céramique « de cuisine », accompagne la vaisselle massaliète ou attique. Les proportions des mobiliers grecs et étrusques sont, semble-t-il, variables selon les quartiers, ce qui pourrait traduire le regroupement de résidents étrusques dans certaines parties de la ville (Sourisseau, 2002, p. 95).

On notera que des exportations étrusques sont diffusées durant la même période en Sicile et en Sardaigne, mais leur nature est en partie différente : les amphores, et donc le vin étrusque, y sont rares, les vases à parfum plus fréquents et, surtout, le volume global de ce commerce est nettement plus faible qu'en Languedoc. En dehors de la mer Tyrrhénienne, les produits étrusques sont présents à Carthage et autour d'Ampurias, mais leur diffusion reste très réduite dans le monde punique et ibérique. En définitive, le littoral du golfe du Lion, de l'embouchure de l'Aude à la région marseillaise, constitue incontestablement une destination privilégiée pour les produits étrusques dans la première moitié du

VI<sup>e</sup> s., ce qui pose plusieurs problèmes encore mal résolus : la localisation des points de contact sur le littoral languedocien, l'organisation des échanges et l'origine des négociants, enfin la nature des contreparties commerciales.

Dans une troisième phase qui s'amorce vers 550, la documentation montre dans les habitats de Gaule méridionale une montée en puissance des produits de Marseille, mais aussi, à l'ouest du fleuve Hérault, des importations ibériques. Les productions étrusques reculent en valeur relative, puis absolue : les vases fins (*bucchero* et étrusco-corinthiens) ne sont pratiquement plus diffusés après le milieu du VI<sup>e</sup> s., l'importation des amphores vinaires se prolonge jusqu'au début du IV<sup>e</sup> s., mais celles-ci représentent une part constamment décroissante du mobilier.

D'une manière générale, ce recul du commerce étrusque en Gaule méridionale a été expliqué par la progression de la puissance marseillaise : puissance économique avec le développement du vignoble et des ateliers céramiques, puissance démographique et politique nourrie sans doute par l'apport de population venant de Phocée, et l'appui des villes-sœurs de Vélia et Ampurias. Les découvertes de Lattes remettent partiellement en question cette interprétation.

## LATTES À CONTRE-COURANT DE L'ÉVOLUTION RÉGIONALE ?

L'incertitude sur la date de création d'un comptoir à Lattes (voir *supra*, p. 58) complique l'analyse. Dans l'hypothèse d'une implantation dès la première moitié du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., Lattes, située au centre de la zone d'expansion du commerce étrusque, a pu être un (ou le) point de contact privilégié entre les négociants toscans et les communautés indigènes, ce qui n'exclut aucunement d'autres voies, notamment celle des agglomérations indigènes préexistantes (Agde, Arles, Tamaris, Saint-Blaise...), et naturellement le passage par l'*emporion* marseillais.

Quelle que soit l'hypothèse retenue sur la fondation de la ville, il apparaît établi qu'à la fin du VI<sup>e</sup> s. des Étrusques implantent – ou développent – à Lattes un comptoir au service de leur commerce. C'est ce que montrent à l'évidence la construction du rempart et de la ville – ou leur large extension –, l'abondance des importations étrusques, la présence de résidents toscans et la rareté voire la quasi-absence de produits en provenance de Marseille. Le terme de comptoir s'impose car il désigne un point de contact avec les populations locales et les réseaux indigènes. Un tel comptoir se distingue de l'*emporion*, centre de redis-

tribution par mer accessible aux commerçants d'origines variées.

La notion même de « commerce étrusque » a été discutée, voire refusée par M. Gras (1993 et 2000). En effet, ce concept suggère une unité économique de l'Étrurie qui n'existe certainement pas. Surtout, M. Gras fait valoir que, dans l'économie de la période archaïque, des produits issus d'un territoire ne signifient pas nécessairement un commerce assuré et contrôlé par la population de ce territoire, et il privilégie l'hypothèse de réseaux commerciaux cosmopolites. L'étude de nombreuses épaves (voir l'inventaire des épaves archaïques dans Long *et al.*, 2002), mais aussi des quartiers portuaires, montre en effet un brassage des biens et des hommes, et l'importance économique de places commerciales ouvertes (*emporia*), fréquentées par des commerçants appartenant à toutes les cultures méditerranéennes. Dans la région étudiée, ces *emporia* sont notamment Pyrgi et Gravisca, au sud de l'Étrurie, Marseille, Ampurias et, peut-être, Agde. De ces plates-formes – ou hubs, diraient les géographes modernes – les produits sont redistribués, essentiellement par voie maritime, vers les agglomérations indigènes par des négociants sans liens particuliers avec les marchandises qu'ils transportent.

Le cas de Lattes, et d'autres données récentes, montrent cependant qu'il existe aussi des relations plus directes et exclusives entre un espace de production, correspondant à une cité ou un groupe de cités, et des réseaux commerciaux à destination de tel ou tel marché. Ainsi Lattes, on l'a vu, ne reçoit au début du VI<sup>e</sup> s. quasiment que du vin étrusque (plus de 99 % des amphores dans la zone 27), alors que le comptoir d'Espeyran, situé à moins de 40 km à l'est, reçoit à la même date presque uniquement du vin marseillais (95 % des amphores).

L'épave *Grand Ribaud F*, récemment explorée entre la presqu'île de Giens et Porquerolles, correspond à un gros cargo naufragé autour de 500 av. J.-C. (Long *et al.*, 2002, p. 55-62). Il transportait environ un millier d'amphores (soit une charge dépassant 30 t), plusieurs dizaines de bassins en bronze, un petit lot de coupes et quelques vases divers (urnes, cruches, mortiers, bol) qui constituaient sans doute le matériel de cuisine du bord. Toutes les amphores sont des conteneurs étrusques de même type (forme 4), dont la pâte indique probablement une provenance de la région de Caeré ; tous les bassins de bronze et tous les vases du bord identifiables sont de fabrication étrusque, seules les quelques coupes sont d'origine grecque (d'Italie du Sud probablement). Selon toute vraisemblance, ce bateau, chargé au sud de l'Étrurie (à Pyrgi, port de Caeré ?),

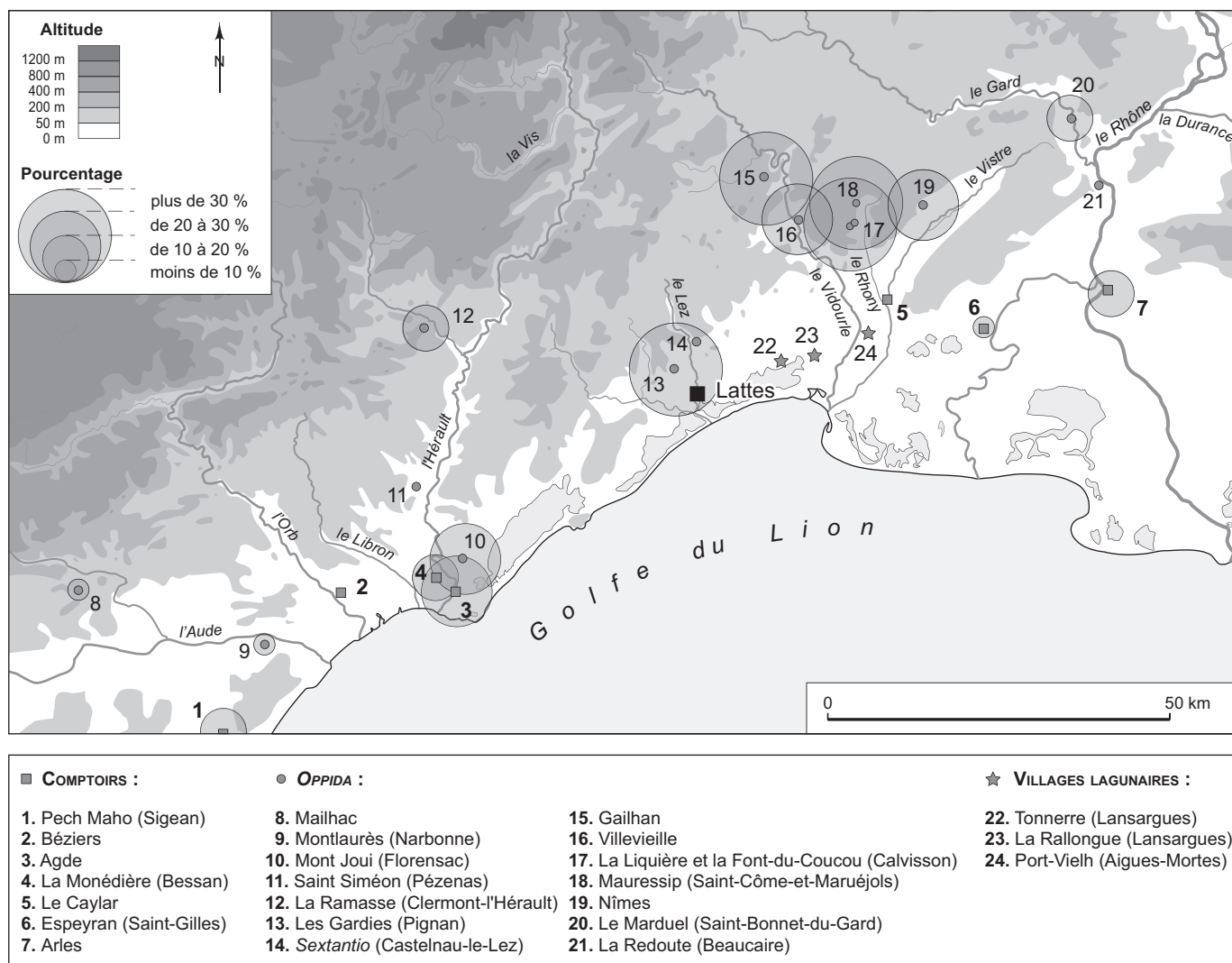
était en route vers un port de la Gaule, via le cap Corse et Porquerolles, point d'atterrissage naturel pour un voilier en provenance de la mer Tyrrhénienne et se dirigeant vers l'ouest. Outre la similitude de cette cargaison avec le mobilier mis au jour dans les niveaux contemporains de Lattes, on remarquera l'importance quantitative de ce chargement – près de 250 hectolitres de vin –, qui suppose un havre accessible aux bateaux lourds, et surtout un marché organisé et étendu capable de distribuer et écouler un tel volume. On remarquera enfin l'homogénéité de cette cargaison, en quasi-totalité étrusque ; l'équipage semble avoir la même origine si l'on en juge par la vaisselle de bord.

Il existerait donc un « commerce étrusque » au moins à certaines dates et dans certaines zones, et on peut penser que Lattes a été, à la fin du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., un instrument de ce commerce.

Pourquoi à cette date ? Apparemment parce que le développement de la concurrence des produits et négociants marseillais à l'est, et ibériques à l'ouest, poussait des réseaux commerciaux étrusques à maintenir un accès direct, et autant que possible exclusif, à certains marchés indigènes. L'objectif principal n'était probablement pas de garantir l'écoulement des productions agricoles de l'Étrurie, mais plutôt de profiter pleinement des avantages d'un échange inégal, réalisé avec des communautés avides de vin, mais maîtrisant mal les conditions de l'échange : dans l'Antiquité, en règle générale, l'exportation n'est pas un but en soi, mais un moyen pour se procurer les ressources du monde extérieur aux meilleures conditions.

Pourquoi à Lattes ? Le Lez est une modeste voie de pénétration vers l'arrière-pays, et celui-ci n'offre pas de richesses exceptionnelles. L'accès aux ressources minières de la moyenne vallée de l'Hérault est concevable à partir de Lattes, mais Agde offre une meilleure base et ces régions minières reçoivent apparemment peu de produits étrusques à la fin du VI<sup>e</sup> s. (Garcia D., 1993, p. 175). Cependant, on ne peut pas exclure que certains réseaux de portage, qui acheminaient et distribuaient les métaux depuis une longue période, se soient prolongés jusqu'au delta du Lez. Les négociants étrusques devaient chercher en priorité un approvisionnement en produits agricoles dans l'arrière-pays immédiat : céréales, peut-être viande (séchée ou salée, voire animaux vivants) et cuirs. On peut enfin penser que cette portion de littoral constituait le seul « créneau » encore disponible le long du golfe du Lion.

La carte de répartition des amphores étrusques autour de 500 av. J.-C. permet sans doute de dessiner cet arrière-



**Fig. 40** – Carte des sites du premier âge du Fer en Languedoc central et oriental (sites majeurs ou ayant fourni une documentation chiffrée sur les importations) et pourcentage des fragments d'amphores étrusques par rapport au total des fragments d'amphores dans les niveaux datés autour de 500 av. J.-C. (ne sont pris en compte que les sites qui fournissent une documentation suffisante pour la période concernée) (d'après Py, 1995).

pays lattois, entre vallée du Lez et vallée du Vistre, et d'en confirmer le caractère agricole (fig. 40). Ces données montrent aussi que la présence étrusque sur la côte n'implique aucunement une exclusivité de leurs produits dans l'arrière-pays, même proche : les amphores massaliètes (associées aux conteneurs ibériques à l'ouest) représentent partout l'essentiel des importations. Il est probable que le rôle des commerçants méditerranéens ne s'étendait guère au-delà des comptoirs littoraux, la redistribution par voie terrestre étant assurée par de multiples réseaux indigènes. On notera, pour finir, que si Lattes constitue apparemment une exception dans le golfe du Lion, un autre comptoir

étrusque est fondé dans le même quart de siècle sur le site de Gênes : l'examen du mobilier recueilli dans les fouilles des années 1980 montre une très grande similitude avec le faciès lattois (Milanese, 1986).

### L'ÉVOLUTION DE LATTES DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU V<sup>e</sup> S. AV. J.-C.

Nous avons vu que les maisons de la zone 27 étaient détruites et au moins partiellement incendiées durant le premier quart du V<sup>e</sup> s. ; dans le même temps, le rempart est démantelé. Des événements comparables affectent d'autres

quartiers de la ville, si l'on en croit les observations des fouilles anciennes qui mentionnent des niveaux d'incendie (Py, 1988) ; toutefois, en l'absence de traces de combat, le caractère militaire de cette destruction ne peut pas être établi au stade actuel des recherches.

Dans la zone 27, l'abandon des lieux a pu durer plusieurs années puisque les murs semblent s'être progressivement dégradés. Une importante opération de terrassement et de réaménagement intervient par la suite, probablement dans le deuxième quart du siècle : le rempart est reconstruit, les ruines remblayées et le quartier réoccupé avec deux changements majeurs par rapport à la phase antérieure : une architecture plus sommaire et un faciès mobilier très différent, caractérisé par la domination des produits marseillais dans les importations et la présence plus abondante de la céramique indigène (céramique tournée régionale ou vases non tournés locaux). La découverte, dans des niveaux du milieu du V<sup>e</sup> s., de trois inscriptions en grec (un graffite sur col d'œnochoé et deux textes sur feuille de plomb, documents trouvés récemment et en cours d'étude) confirme et illustre la mutation subie, et pose le problème de la présence de résidents grecs.

Tout se passe donc comme si l'exception lattoise – le comptoir étrusque – avait été supprimée, l'espace littoral entre Hérault et Rhône étant désormais entièrement intégré à la zone d'influence commerciale marseillaise. Peut-on en déduire que Marseille s'est emparée de Lattes par la force ? On a vu qu'il n'existe pas d'indices directs de combats ; des pressions, un blocus marseillais ou des difficultés internes ont pu conduire les Étrusques à céder la place après avoir éventuellement vidé et brûlé la ville. Seule l'extension des fouilles permettra de trancher entre ces différentes possibilités.

Cette domination commerciale de Marseille prend alors appui sur une succession de comptoirs implantés au débouché des fleuves côtiers : Agde sur l'Hérault (Garcia, 1995), Lattes sur le Lez, Le Cailar sur le Vistre (Py, Roue, 2002), Espeyran sur le Petit Rhône (Barruol, Py, 1978), Arles sur le bras majeur du Rhône (Arcelin, 1995). Dans tous ces sites, les objets en provenance de Marseille, et notamment les amphores vinaïres, représentent une part considérable du mobilier, bien supérieure à celle qui peut être observée dans les *oppida* de l'arrière-pays (Mauressip, Nîmes, le Marduel, etc., cf. Py, 1990a). Dans certains cas, comme Agde et Arles, il s'agit d'agglomérations indigènes préexistantes dont les activités commerciales sont développées dès 550-530 av. J.-C. ; dans d'autres, comme Espeyran et Le Cailar, ces comptoirs semblent fondés vers – 500 sur

des sites pas (ou peu) occupés antérieurement. Ces ports, relativement éloignés de la mer libre, ne peuvent pas être des étapes sur la route maritime joignant Marseille à Ampurias et au monde ibérique, ce sont des portes d'accès à l'*hinterland* indigène.

Les produits et les commerçants étrusques sont-ils de ce fait exclus des marchés de la Gaule méridionale ? La réponse est clairement négative car les amphores, et donc le vin, de Caeré ou Vulci continuent de parvenir dans les habitats indigènes pendant encore près d'un siècle, mais les exportations étrusques se font désormais par l'intermédiaire des Marseillais, probablement avec un déchargement dans l'*emporion* massaliète : les échanges inégaux bénéficient en priorité à ceux qui contrôlent les relations avec l'arrière-pays.

Faut-il voir dans cette prise de contrôle par Marseille d'une partie du littoral gaulois un exemple d'une évolution plus générale qui se situerait à la charnière des VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s., à savoir une fermeture des espaces côtiers, un partage de la Méditerranée entre les puissances régionales, les Grecs, les Étrusques et les Carthaginois ? On sait que la bataille d'Himère vers 480 arrête l'expansion carthaginoise en Sicile et fixe durablement les domaines grecs et puniques dans l'île. De même, après un premiers revers dans les eaux des îles Lipari, une flotte étrusque est défaite au large de Cumes en 474 par Syracuse, qui assure ainsi la sécurité du détroit de Messine (Diodore, *Bibliothèque historique*, XI, 51). Le traité signé vers la fin du VI<sup>e</sup> s. « entre Rome et Carthage » – plus probablement entre des cités du sud de l'Étrurie et Carthage – délimite des zones où la navigation est interdite, et d'autres où elle est réglementée (Polybe, *Histoires*, III, 22).

On se gardera toutefois d'identifier trop rapidement le domaine militaire au domaine commercial sur la seule base de ces sources littéraires. Ainsi, une bonne partie des dispositions mentionnées par Polybe dans le traité de 509 concerne la circulation des navires de guerre, donc s'applique à des expéditions militaires ou de piraterie, et leur interdit non pas de commercer mais de se ravitailler, par achat ou pillage, dans les territoires sous contrôle de Carthage ; pour les commerçants le traité n'impose qu'une surveillance des transactions.

Le présent article ne peut être l'occasion de traiter ce débat essentiel sur les relations entre diplomatie et commerce dans l'Antiquité, mais nous sommes tentés de penser, sur la base des données archéologiques et littéraires, que, si la navigation militaire a pu être strictement réglementée ou interdite, la navigation commerciale était

en général plus libre. Et beaucoup plus que sur les produits négociés, le contrôle portait sur les pratiques commerciales (passage obligé par certains ports et paiement des taxes portuaires, limitation de l'accès direct aux marchés indigènes). Selon les époques et les villes, la rigueur de ce contrôle a certainement beaucoup varié. Ainsi, au début du V<sup>e</sup> s., la fermeture par Marseille du littoral gaulois entre l'Hérault et le Var est difficilement contestable, mais à deux journées de navigation plus à l'ouest, les Phocéens d'Ampurias semblent choisir une politique commerciale moins exclusive (Sanmarti Grego, 1992).

\*  
\* \*

Grâce à ces quelques mètres carrés fouillés dans un quartier sud de Lattes, plusieurs points peuvent être considérés comme acquis : il existe une présence étrusque, commerciale et humaine, dans une ville fortifiée sur le delta du Lez, à la fin du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. ; le commerce étrusque s'est maintenu, voire renforcé dans l'arrière-pays de ce port, pendant une brève période autour de 500, à contre-courant de l'évolution générale dans le midi de la Gaule ; la présence

étrusque s'est brutalement effacée dès le premier quart du V<sup>e</sup> s., au profit de l'influence culturelle, et surtout commerciale, de Marseille.

Face à ces acquis, des incertitudes apparaissent : la fondation de la ville a-t-elle lieu un peu avant 500 ou beaucoup plus tôt dans le courant du VI<sup>e</sup> s. ? S'agit-il d'une ville indigène ou d'une création étrusque ? Dans quelles conditions se fait le départ des Étrusques ?

Les travaux à venir, c'est-à-dire en tout premier lieu l'achèvement des fouilles dans la zone 27, envisagé pour 2010, devraient contribuer à lever ces incertitudes. Il sera cependant nécessaire d'aborder les niveaux archaïques en d'autres points : d'abord dans la zone 1, quartier à l'est de la ville, où les recherches ont actuellement atteint les couches du milieu du V<sup>e</sup> s., mais aussi, à plus long terme, en un troisième emplacement, de préférence au centre de l'agglomération où une occupation plus ancienne peut être envisagée. Enfin, les acquis devraient dès à présent contribuer à orienter et affiner les recherches sur plusieurs problématiques importantes, notamment sur les relations commerciales autour de la Méditerranée occidentale, mais aussi sur l'impact dans les cultures régionales de cette présence étrusque, jusqu'ici largement sous-estimée.